



Avril à Novembre 2020

N° 58

L'EDITO

D'habitude, j'aime bien les années paires : et 2020, ça sonnait bien, surtout en France où le jus de la vigne reste apprécié. Le Brexit allait enfin trouver son dénouement, en Juillet, on pouvait devenir Champions d'Europe de foot, enfin à l'automne, élections aux Etats-Unis et peut-être.

On parlait bien d'un virus en faisait semblant de ne pas premiers cas de Coronavirus sont ne serait pas plus méchant que la Le 22 mars, quand je rédige un

Je viens de
congeler du PQ.

On sait jamais.

Chine, mais la Chine : c'est loin et on entendre. Le 24 janvier, quand les 3 apparus en France, il se disait que ce grippe.

premier édito, la France est à l'arrêt, les gens sont solidement confinés chez eux, on est encore sous le choc.

Fin du 1^{er}, les vacances arrivent, puis l'automne et le 2^{ème} confinement : nous faisons face à une crise d'une ampleur totalement inédite. Finalement, je ne suis pas sûr que je vais l'aimer, cette année 2020 !

Du coup, on n'aura droit qu'à un seul numéro du Journal de Louâtre en 2020. Certains articles datent un peu, mais nous avons fait le choix de tout garder, et même de rajouter un tiré à part « spécial 30 ans », avec l'index des 57 numéros précédents : bonne lecture !

SOMMAIRE

Page	Sujet	Page	Sujet
1	Edito. Sommaire	11	L'énigme du 57 : réponse
2	Les allées et venues	12	L'énigme du 58
3	Les infos de la Mairie	13	Stanislas le berger partie 1
4	Les festivités	14	Ça sent le sapin..
5		15	
6	Les élections municipales	16	Le hameau de Catifet
7	C Eastwood et Louâtre	17	Un peu d'énervement
8	Devenir locavore ?	18	Le Général Mangin
9		19	Site internet de Louâtre
10	Adieu l'hiver	20	Au Jardin

Les allées et venues

Mariage :



> Nous avons célébré le mariage de :

Christelle Viel et Vincent Prodon de Catifet, le 5 Septembre 2020.

Sincères félicitations aux jeunes mariés, avec nos vœux de bonheur.

Naissances :

> Anaé, le 16 Septembre 2019.



Félicitations aux parents, Eva et Julien LACROIX – STAHNKE au Chemin de Hautwison.

> Alexis, le 27 Janvier 2020.

Félicitations aux parents Laetitia et Loic DUPONT – DEVOILE à Louâtre.

> Guilherme PEREIRA DA SILVA, le 25 Août 2020.

Félicitations aux parents Adeline et Diogo PEREIRA DA SILVA à Catifet.



De nouvelles familles sont arrivées dans notre commune :

Louâtre : La famille BOURGEOIS

Violaine : Mathilde DEMAREZ, la famille GIRAUDON - SALMERON, Julien CHEVALIER - la famille AGUILAR – FERE

Décès :

Eliane ASSET, 92 ans, le 17 Mars 2020.

François SERRADIMIGNI, 93 ans, le 24 Septembre 2020.

Maria PONCELET, le 29 Juillet 2020.

Nous avons appris également les décès d'anciens habitants de Louâtre : Michel Le Ligeour et Jean Champeau.

Nos sincères condoléances aux familles

Nous intégrons dans cette rubrique tous les nouveaux habitants de la commune, or, la mairie n'est pas toujours informée des nouvelles arrivées. Vous pouvez vous présenter à la mairie les jours de permanence de 17h à 19 h le lundi et le vendredi ou bien la contacter au 03 23 72 77 12 Mail : mairie.louatre@gmail.com

Envie de réagir ? Une idée pour enrichir le JDL ? Des suggestions ?

Vous pouvez toujours en parler à une des personnes qui font vivre le Journal De Louâtre, mais maintenant, vous disposez d'une adresse pour envoyer vos mels :

Jdl02600@gmail.com

Communiqué de la Mairie : PLUi

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en vigueur depuis le 23 mars 2020. Il est opposable, donc les travaux sur les ouvertures, les façades, les clôtures, etc., sont soumis désormais à autorisation.

Nous vous invitons à vous renseigner auprès de la mairie concernant vos projets de travaux.

Le mot de Madame le Maire :

2020 est, et restera, une année à part pour nous tous. Tant de choses se sont passées avec la crise sanitaire que nous en avons presque oublié le début de l'année.

Le nouveau conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier de votre confiance. Soyez assurés de notre dévouement et de notre attachement à notre commune.

Nous essayerons, avec les moyens que nous avons, de vous faciliter la vie et de continuer à la rendre agréable dans notre beau village.

Même si les festivités ont toutes dû être annulées, nous réfléchissons à maintenir une manifestation pour Noël, pour les enfants comme pour les anciens.

Dans ces moments particuliers, la solidarité et l'entraide sont primordiales. Ne nous croyons pas à l'abri de la Covid, certains d'entre nous ont été touchés, parfois gravement.

Prenez soin de vous, de vos proches, amis, voisins et protégez-vous.

Christelle Jullien-Amagbégnon

Le bilan des festivités



* Recueillement le **11 novembre 2019** au monument aux morts. La fanfare d'Oulchy accompagnait cette manifestation, une vingtaine de personnes étaient présentes.



* Les aînés ne manquent plus le rendez-vous du Mois de Décembre, le nombre de ses adeptes augmente tous les ans; de plus, certains n'hésitent pas à inviter un parent ou un ami (moyennant une participation financière), afin de partager ce moment festif.

Bravo à Emmanuel, des « Terrasses », qui a su, une nouvelle fois, éveiller et réjouir nos papilles !

Cinquante personnes étaient donc présentes le **1^{er} Décembre**. 2 repas ont été livrés à domicile.

Cinq bénévoles se sont proposés pour assurer le service et les corvées de l'après fête !

Un grand merci à tous ceux qui mettent tout leur cœur pour que cette fête soit réussie (décoration des tables, de la salle, distribution des colis pour les grands aînés...).

* Incroyable ! Vous avez vu ! Le père Noël, cette année, a sorti sa Ferrari !

Je me suis demandé, si Lili, qui tirait la charrette, avait perdu un de ses sabots ? Ou bien, si la charrette en question n'était plus assez grande pour transporter tous les paquets ? Oui c'est sûrement cela ! Car cette année à Louâtre il y avait 29 enfants qui attendaient des cadeaux et des friandises. Mais oui ! Mais c'est bien sûr ! Même que le père Noël était aidé par un de ses lutins.





* Le dimanche **19 janvier 2020** une quinzaine de participants, se sont réunis autour de jeux de société, et ont partagé ensuite une galette des rois.

* Un autre après-midi jeux s'est déroulé le **8 mars 2020** autour de bonnes crêpes.

* Entre 2 confinements, le **14 juillet** a pu être célébré, avec un discours de notre nouvelle Maire mettant en avant des valeurs de fraternité et de solidarité qui méritent toujours d'être rappelées.



Pour ce qui est des événements à venir, il n'est pas possible d'en parler à ce stade : suivre les diverses communications pour s'adapter au mieux !

Louâtre s'associe au Téléthon



Dans le cadre du téléthon 2020, Louâtre participe à la collecte de papier. Pour ce faire, une poubelle dédiée exclusivement au papier (y compris des livres et des prospectus même sur papier glacé) est disponible dans l'entrée de la mairie les lundis et vendredis après-midi.

L'année dernière, cette action, développée sur beaucoup de communes de la Communauté de communes, avait permis de collecter 1 tonne de papier valorisée à 15,00 € le kilo.

Merci pour votre participation.

Election du Maire

Les nouveaux conseillers municipaux se sont réunis le 23 Mai, pour l'élection du nouveau maire et de ses adjoints.

Christelle JULLIEN-AMAGBEGNON a été élue Maire

Annie VANCAUWENBERGE a été élue 1^{er} Adjoint

Jean-Pierre PLOUCHART a été élu 2^{ème} Adjoint

Philippe LEFEVRE a été élu 3^{ème} Adjoint

Christelle JULLIEN-AMAGBEGNON et le nouveau conseil municipal ont tenu à remercier Frédéric CHAMPEAU et ses conseillers municipaux pour leurs actions et leurs dévouements depuis 2014 au service de la commune.



Rappel des résultats des élections municipales du 15 Mars 2020

Candidats	Nombre de voix	%
Jean-Pierre PLOUCHART (élu)	71	94,66%
Philippe LEFEVRE (élu)	71	94,66%
Catherine LEFORT (élue)	71	94,66%
Éric HERMANS (élu)	71	94,66%
Nadia MARTIN (élue)	70	93,33%
Gilles CURCHOD (élu)	69	92,00%
Anselme MAURICE (élu)	68	90,66%
Christelle JULLIEN-AMAGBEGNON (élue)	67	89,33%
Annie VANCAUWENBERGE (élue)	66	88,00%
Josiane POISSINGE (élue)	66	88,00%
Patrick GRYPONPREZ (élu)	65	86,66%



Participation au scrutin

Inscrits	165	
Abstentions	89	53,94%
Votants	76	46,06%
Blancs	0	0
Nuls	1	0,61%
Exprimés	75	45,45%

Les liens secrets qui unissent Clint EASTWOOD à Louâtre

La théorie des « six degrés de séparation » affirme que toute personne peut être reliée à n'importe quelle autre par l'entremise de 6 liens successifs. Dit autrement, en appliquant six fois le principe que « les amis de mes amis sont mes amis », nous devrions pouvoir entrer en contact avec un indien au bord du Gange ou un lapon sur sa banquise. Une analyse des réseaux sociaux a confirmé cette intuition émise en 1929, dans le cerveau d'un sociologue hongrois. Demeure à prouver que cette théorie concerne également les peuplades des vallées du Nadon et de la Savière.

Personnifions Louâtre pour démontrer qu'il existe un lien, au 6^{ième} degré, entre notre village et, au hasard,...Clint Eastwood.

Degré 1 : Clint EASTWOOD est le compatriote de **Dudley Gilman TUCKER**, pilote de l'escadrille Lafayette, composée de volontaires américains se battant sous uniforme français. Cette escadrille héroïque fut basée du 6 avril au 17 juillet 1917 à Chaudun pour la reconquête du Chemin des Dames. Le Journal de Louâtre N°27 de juin 2003 (un collector !) relate les conditions de sa disparition présumée aux alentours de Louâtre.



Degré 2 : TUCKER Dudley Gilman se lie avec **William A. WELLMAN**, autre pilote de l'escadrille qui n'est autre que le réalisateur hollywoodien d' « une étoile est née », grand succès d'entre les deux guerres. Autres célébrités de cette escadrille, James Norman HALL et Charles Bernard NORDHOFF, auteurs du livre « les révolté de la Bounty » et d'une très riche monographie sur l'escadrille (« The Lafayette Flying Corps », <https://archive.org/details/lafayetteflyingc01hall>).

Degré 3 : Le 8 juillet 1918, au cours d'une patrouille de routine, l'escadrille du Sergent **Dudley Gilman TUCKER** tombe sur un groupe de 6 Fokkers allemands. Son avion sera abattu au-dessus de **LOUÂTRE** (selon le site américain « American War Memorials Overseas » ce combat aurait été de 4 contre 15).

Degré 4 : En 1958, **William A. WELLMAN**, en mémoire aux pilotes disparus, produit et réalise « Lafayette Escadrille ». L'acteur Marcel DALIO y campe un instructeur arrogant (puisque français) qui jalouse un pilote américain qui a séduit une belle qui se prostitue à ses heures perdues (puisque française). A ne pas confondre avec sa pâle copie, « FlyBoys », réalisée en 2006 par Tony BILL, avec Jean Reno dans le rôle de l'instructeur.

Degré 5 : William A. WELLMAN retient **Ralph GULDAHL** pour jouer le rôle de Dudley TUCKER.

Nous arrivons donc au 6^{ième} et dernier degré... celui qui doit démontrer ou invalider notre théorie...

Degré 6 : **Ralph GUDAHL** (donc Dudley TUCKER dans la vraie vie, si vous suivez) partage sa chambrée avec **George MOSELEY** (dans la vraie vie), autre pilote réincarné dans le film sous les traits de ...**Clint EASTWOOD** !!!

Par cet effet de ricochets, nous pouvons affirmer qu'il y a bien un lien, certes ténu mais réel, entre notre charmant village et le monument du 7^{ième} art.



Fort de cette démonstration nous allons pouvoir passer nos soirées d'hiver à lancer des recherches pour prouver qu'il existe un lien entre Guillaume Tell et les pommes du verger de Louâtre, ou entre la poule au pot d'Henri IV (ne sommes-nous pas en pays Valois ?) et les œufs Gentil.

Et si on devenait locavore* ?

Il suffit de faire quelques kilomètres, au sein même de notre communauté de communes, pour trouver des légumes, des fruits, des œufs, du miel, du safran, de la bière et même... des pâtes artisanales !

Je suis allé à la rencontre de Margaux Berton à Ancienville, qui s'est lancée depuis fin 2019, dans la production de pâtes.

Comment est née cette idée?

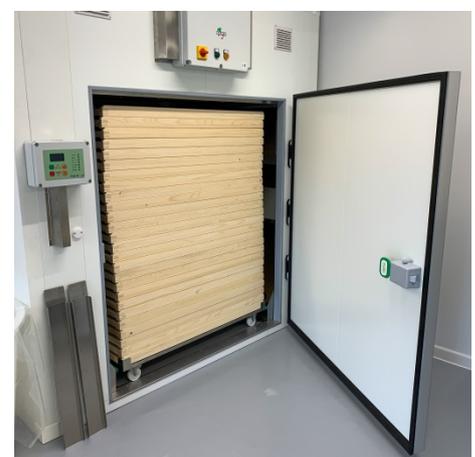
J'étais chef de projet à la sucrerie de Bucy-le-Long, en charge de la valorisation des coproduits, c'est-à-dire de rechercher de nouveaux débouchés pour les résidus de l'usine.

Suite à un licenciement économique, je me suis aperçue qu'il y avait une attente des consommateurs sur le fait de savoir ce qu'ils mettent dans leur assiette, « manger local ». Fille d'agriculteur, je souhaitais mettre en valeur une des matières premières cultivées dans notre région avec comme choix : les betteraves - déjà utilisées pour leur sucre, les pommes de terre - valorisées en frites ou chips**, le blé tendre - valorisé principalement en farine boulangère. Dans ma recherche de reconversion, j'ai su qu'il existait des producteurs de pâtes à partir de blé tendre alors qu'il est de tradition de les confectionner à partir de blé dur, très peu cultivé sous nos climats (le terme "pâte" est d'ailleurs déposé pour les fabrications à base de blé dur !).

Les pâtes à base de farine de blé tendre ont un taux de protéine plus élevé, avec un goût un peu différent des pâtes classiques, certains disent un goût de noisette et elles peuvent se manger seule. J'ai aussi développé une gamme à base de farine d'épeautre, cousin du blé, source de fibres, de minéraux et de vitamines... J'utilise des farines de type 80, avec un peu plus de son, donc plus riche, qui proviennent du moulin Hoche à Rozet-Saint-Albin, garanties agriculture raisonnée, éco-responsable et certifiée Hauts de France.

Quel est le principe de production ?

J'ai investi dans une machine à pâte italienne, dans laquelle on introduit le bon ratio farine / eau, aucun additif n'est ajouté. Puis une vis sans fin extrude le mélange, qui passe dans un moule en bronze bordé de téflon qui permet d'obtenir des pâtes lisses et fait ressortir leur couleur. Pour finir, on règle la vitesse du couteau pour calibrer les pâtes à la bonne taille. On les étale ensuite sur de grands paniers plats en bois tendus de tissus, en respectant pour chaque panier le même poids ce qui permettra un séchage homogène. Les paniers sont entreposés dans un séchoir qui séchera les pâtes entre 12 et 15h selon



les formes à une température <50°C pour obtenir un produit sec qui conservera sa saveur bien plus d'un an.

On emballe les pâtes à la main dans des sachets en papier kraft, ou en boîtes de carton recyclable.

Quels sont vos circuits de distribution ?

Pour l'instant, je privilégie les commerces et les marchés de produits locaux. Mais je travaille également avec des restaurateurs et je me renseigne auprès des collectivités locales (cantines, restaurations collectives).

Et à l'avenir ? ...

Je vais développer la gamme "Les Surprenantes" aux farines originales en travaillant des farines d'orge, de pois cassés, de seigle ou autre. La gamme "Les Fameuses" sera lancée au printemps/été avec des pâtes aromatisées aux légumes (tomate, champignons, ...), épices (basilic, ail, persil, ...) et autres saveurs en mettant toujours au maximum à l'honneur les produits de notre région.

Où pouvons-nous les trouver ?

Aux vergers de Dampleux (boutique à Villers-Cotterêts), à la superette Coccinelle d'Oulchy le Château, Au jardin au fils des saisons à Cramaille, à la boutique A la ferme de Venizel, à l'office du tourisme de Soissons qui mettent en avant les produits locaux.

Et pour les restaurants, vous pouvez les retrouver chez le traiteur - chef à domicile - Toc Toque Margaux et à la carte du restaurant "Les Terrasses" de Longpont.

@lafabriquedancienville

* Un locavore est une personne ne consommant que des produits issus de l'agriculture locale.

** *La chips française* produite dans l'Aisne à Saint Aubin, au nord de Soissons : @lachipsfrançaise

D'autres produits locaux autour chez nous :

La Bière Mousse Tache à Ancienville : brasseriefontaine.com

Les volailles de l'Ourcq à Billy sur Ourcq : volaillesdelourcq.com

La viande Angus la ferme du Maimpas au Plessier-Huleu : deshommesetdesboeufs.com

Du miel et de la viande à la ferme Philipon de Chouy

Du fromage de chèvres à Villemontoire : aux-petits-delices-de-chevres.com

Du saumon à La Saumonerie de L'Ourcq à Vichel-Nanteuil

Le safran de Oigny-en-Valois : @safran02

Le safran de l'Ourcq à Rozet-Saint-Albin : safran-de-l-ourcq.com

Sites généralistes: aisne.com/a-votre-service/environnement-eau-agriculture/consommons-local
acheteralasource.com





Adieu l'hiver

C'était il y a longtemps. L'hiver s'était endormi sur la terre. Et il dormait si bien qu'il était encore là au mois de mars, recouvrant la terre de neige, gelant les rivières et les étangs, bouchant le ciel de gros nuages gris.

Il aurait dû partir depuis longtemps, disaient les enfants du village en reniflant. Car, eux, ils se gelaient le bout des pieds, le bout des doigts, le bout du nez.

Mais comment faire pour le réveiller ? demanda un petit garçon aux oreilles toutes rouges. Ils réfléchirent longtemps, tous ensemble, en sautant pour se réchauffer.

Je crois que j'ai trouvé ! s'écria tout à coup une petite fille au petit nez froncé. On va organiser une grande fête, dehors, avec des tapis, des coussins...

Quoi ? Une grande fête ?...Dehors ?...Avec des coussins ?...

Les enfants du village la regardaient, étonnés.

Mais on fera un grand feu, leur promit la petite fille. Allez, venez ! Il faut tout préparer. Alors, ils lancèrent sur la neige de grandes nappes blanches, de jolis tapis multicolores, de gros coussins de couleurs vives. Aux arbres, ils accrochèrent des lampes, des lampions, des guirlandes et des bouquets de fleurs en papier. Pendant ce temps, le feu ronflait et pétillait au beau milieu du jardin. Puis, pendant qu'ils disposaient sur les nappes toutes sortes de friandises, des bonbons au sucre candi, des gâteaux et des marrons glacés, de délicieuses liqueurs aux fruits, la petite fille leur cria :

Attendez-moi ici !

Ils se regardèrent tous, un peu inquiets, en reniflant un peu plus fort. Quand la petite fille revint enfin, elle tenait entre ses bras des tambours, des trompettes, des flûtes, des violons, et même un accordéon. Tous se mirent à en jouer, très fort, un peu faux peut-être, tout en chantant ce petit refrain-là :

Monsieur l'hiver, allez-vous-en. C'est la fête des enfants. Laissez-les danser maintenant !

Alors, l'hiver se réveilla à moitié. Et comme il n'était pas très content, il leur répondit en leur soufflant un méchant coup de vent : Laissez-moi dormir tranquille !

Mais les enfants jouèrent encore plus fort, peut-être un peu plus faux, tout en chantant :

Monsieur l'hiver, allez-vous-en ! Vous êtes resté bien longtemps ! Laissez donc la place au printemps ! Alors, l'hiver se réveilla tout à fait. Il secoua sa barbe de neige et il grommela :

— Qu'est-ce que c'est que ce bruit qui me casse les oreilles ? Et ce grand feu qui me brûle le bout du nez ? Mais quel mois sommes-nous ? demanda-t-il. Et quel jour ? Et quelle heure de la journée ?...

Il avait envie de danser, tout à coup. Et la tête lui tournait de plus en plus.

Tous les enfants l'entourèrent en chantant : *Il est l'heure de se lever. Il est l'heure de s'en aller.....Car nous sommes en mars...*

— Mille glaçons, s'écria l'hiver, j'ai dormi beaucoup trop longtemps. Et j'ai un rendez-vous urgent à l'autre bout de la terre...

Et il s'en alla en courant. Il était tellement pressé qu'il ne dit même pas au revoir.
Mais les enfants se gardèrent bien de le rappeler... Tout autour d'eux, les fleurs dessinées sur les tapis s'étaient mises à pousser pour remplacer la neige. Et dans les arbres, les lampions ressemblaient à de gros fruits bien mûrs.
Alors, le feu s'envola dans le ciel. Et il se mit à briller au-dessus de leurs têtes comme un grand soleil...

Jean Hugues MALINEAU
Almanach Amiens édition Corpus 1996

L'énigme du 57 : la réponse

La photo représentait la Pierre Fortière.

Facile à trouver grâce à l'indice :
*et pourtant, elle
n'est pas faible aujourd'hui..*



Référence: guide ONF 2014_documentation ONF et Yves Tardieu.

"Située à une centaine de mètres de la petite route qui joint Fleury à Dampleux, dans le canton de la Fontaine Saint-Martin, la Pierre Fortière, énorme banc de grès, horizontal, sur le flanc d'un petit vallon creusé en demi-cercle par l'érosion dans les sables de Beauchamp, est un bel exemple d'abri sous roche, le seul en forêt de Retz. Sur certains blocs, on peut distinguer des séries de stries. Les hommes y auraient, autrefois, frotté leurs outils en pierre taillée ou polie pour les polir ou les aiguiser. Cette pierre a beaucoup souffert de l'activité des casseurs de grès du XIXème siècle qui exploitaient le massif pour faire des pavés. On peut lire, dans le bulletin de la Société Historique Régionale de Villers-Cotterêts, pour l'année 1907, les lignes : "elle était de dimensions plus grandes que la Pierre Clouise. Son bloc avait plus d'épaisseur et formait encore, il y a une vingtaine d'années, une grotte naturelle très spacieuse, où près de cinquante personnes pouvaient facilement se mouvoir. Malheureusement, elle fut exploitée". On ne sait, en réalité, pas grand-chose sur ce site. Sa position privilégiée, laisse imaginer qu'aurait pu s'y dérouler quelque cérémonie rituelle, qu'on aurait pu y entendre quelque chef de tribu haranguant la foule, l'écoutant en contrebass. Un grès parallélépipédique tout proche serait-il un autel sur lequel aurait été pratiqué quelque sacrifice ? Autant de questions restées sans réponse."

A Sergine, rien n'échappait de la vie de Violaine son village d'adoption, les petits ou grands événements, la vie de tous les jours, les nouveaux venus, le chemin de Catifet qui s'encanailait de ronces et de rameaux d'épines noires, les morilles du mois de mars, plus tard les rosées dans les pâtures, le « savard⁽¹⁾ » des Cavaliers au mois de mai qui se fleurissait d'orchidées, les couleurs, les odeurs. Enracinée dans son terroir, elle a longtemps tenu dans le Journal de Longpont une chronique sur les faits et saisons qui avait pour titre : « Tiot Loulou »

A Violaine, en 1954, le vieux berger qui avait évacué avec son troupeau en juin 1940 - le père Cliquot - partant à la retraite, il fallait retrouver un nouveau pasteur pour mener la troupe de moutons : on alla le chercher à une dizaine de kilomètres de chez nous, à la ferme de Vaubéron à Vivière, où les animaux avaient fini par être vendus vu le peu de rentabilité qu'ils pouvaient représenter.

Le professionnel s'appelait Stanislas Koslowicz, il était d'origine polonaise, probablement arrivé en France entre les deux guerres. « Ce n'était pas un vrai berger », raconte Michel Deville, plutôt nourrisseur qu'éleveur. A ses débuts à Violaine, son expérience d'un élevage sédentaire l'avait incité à faire surpâture les parcelles de minettes⁽²⁾ où il parquait ses animaux, la première année fut catastrophique, en moins de temps qu'il ne fallait pour le dire, le pâturage avait été rasé. Heureusement il était un bon « raffoureur⁽³⁾ » à la bergerie, ce qui lui permit de limiter les dégâts. Petit à petit, il se fit aux habitudes de la maison, il avait suffisamment de qualités pour réussir, bons chiens, soins aux bêtes convenables. Cependant, nous a confié Michel, il était resté un peu « zinzin », il avait un « drôle » de caractère, ce qui le laissait à l'écart de l'équipe des journaliers⁽⁴⁾ de la ferme : berger et polonais en plus, un monde à part...

Mais pas seulement : l'histoire que nous allons conter nous expliquera l'origine de cette singularité.

A cette époque tous les quotidiens français bruissaient de l'hypothèse que la fille du dernier Tsar de Russie, Nicolas II, avait survécu au massacre du 25 juillet 1918 à Iekaterinbourg.

L'arrivée de Stanislas avait mis Violaine en émoi, pas tellement du fait de la qualité de son travail, mais rapidement dans les maisons, chez Couvreur le bistrot, les langues allant bon train, le sujet était plutôt : « qui était en réalité ce berger qui prétendait être le fils du soldat polonais qui avait sauvé Anastasia ? ». On en plaisantait, on en rigolait, tout le monde avait un surnom à Violaine, ses collègues l'appelaient au choix « Anastasia » ou bien par association, phonétiquement : « Teu-zard ».

Toujours bien informée, ces histoires étaient revenues aux oreilles de Sergine qui fit le rapport entre les articles lus de 1959-60 dans l'Aurore et le Figaro et le berger de Violaine.

EXCLUSIF AUREORE LE DOCUMENT-CLÉ DE L'AFFAIRE ANASTASIA

Serge LIFAR : "Le grand-duc André en 1928, m'a dit : c'est bien elle !"

UNE pauvre femme réfugiée dans une petite maison au cœur de la Forêt-Noire allemande, depuis quarante ans, qu'elle est la grande-duchesse Anastasia, la plus jeune fille du tsar Nicolas II, échappée miraculeusement au massacre d'Ekaterinbourg. Autour d'elle, c'est une bataille... Alors que l'ultime phase du procès où elle tente de faire reconnaître son identité se déroule à Hambourg, L'Aurore apporte un dossier un document de la plus haute importance : la lettre que le grand-duc André de Russie a écrite à sa cousine Olga, sœur de Nicolas II et donc plus proche parente des pitoyables victimes de la tragédie russe. De cette lettre, nous avons donné le texte russe et la traduction française. Chacun a pu le lire et nul, sous aucun doute, n'a pu rester indifférent à l'appel pathétique qu'elle contient. Nul, non plus, ne peut en discuter l'authenticité. Elle a été trouvée dans les papiers du grand-duc André par son fils Vladimir. Ce dernier, nous l'avons dit hier, en garantit l'origine. Pourtant, et si besoin en était, voici un témoignage qui vient corroborer le contenu de la lettre du grand-duc André : Serge Lifar, dès 1928, a entendu personnellement le prince russe lui assurer que la pauvre Anna Anderson était bien la grande-duchesse Anastasia. Mais laissons la parole au grand artiste :

COMME tous les Russes qui ont dû quitter leur pays au moment de la révolution, je suis un passionné de « l'affaire Anastasia ».

Depuis trente-deux ans, très exactement, j'ai la conviction qu'Anastasia est bien l'une des filles du Tsar.

Depuis le mois de juillet 1928, le 7 ou le 8, pour être plus précis, j'avais été invité, ainsi que mon maître Daghilev, par le grand-duc André, dans sa villa de Cannes, la villa Alam.

Nous nous trouvions tous les trois sur la terrasse qui surplombe la rade. Le grand-duc arrivait de Paris où il avait vu

Anastasia. Il était bouleversé. — JE SUIS SUR, nous dit-il, QUE CETTE MALHEUREUSE JEUNE FILLE EST BIEN LA DESCENDANTE DIRECTE DE NOTRE VALLÉRIEUX SOUVERAIN.

Pendant plus d'une heure, le grand-duc nous parla du sort tragique d'Anastasia.

— Je fais le serment de conserver ma vie à réparation de la dette que le grand-duc, qui était pourtant un homme d'honneur, refusait d'entendre prononcer le nom d'Anastasia.

— QU'ON ME LAISSE TRANQUILLE AVEC CETTE HISTOIRE, dit-il. JE NE VEUX PAS QU'IL EN SOIT FAIT MENTION EN MA PRESENCE.

Je suis sûr que quelqu'un avait fait pression sur le grand-duc. Et cette pression ne pouvait être qu'un grave mystère.

En 1928, j'ai témoigné à Wiesbaden, au cours du premier procès Anastasia. Mais je n'ai pas raconté ma conversation de 1928 avec le grand-duc. L'essentiel, qui est de savoir si son visage devait être justifié.



En 1928, à Wiesbaden, un premier procès tenta de donner une identité à Anna ANDERSON. Serge LIFAR (ci-dessus) y témoigna que le grand-duc ANDRÉ de Russie était certain de la sincérité de la malheureuse femme. Elle était bien la grande-duchesse ANASTASIA.

Or, en 1929, un an plus tard, j'ai compris que je n'avais plus le droit de garder le silence. A Londres, une amie, la comtesse Anlefeldt, m'a permis de prendre connaissance d'un document extraordinaire : une

lettre du grand-duc dans laquelle il reconnaît formellement la véracité des dires d'Anastasia. J'ai aussitôt demandé à la comtesse de livrer cette lettre au public et d'en envoyer une

doublée au tribunal de Wiesbaden. Maintenant, j'attends et moi aussi, je fais le serment de consacrer ma vie à faire écarter la vérité. Serge LIFAR.

Dès 1928 Anastasia avait été identifiée en la personne de Mme Anderson, raconte Serge Lifar⁽⁵⁾ dans l'Aurore en 1960. En même temps Dominique Auclère du Figaro soutient la même thèse.

Pour donner du corps à l'imbroglie, d'Italie, une autre prétendante se fait connaître et conteste l'hypothétique légitimité de Anna Anderson à cette glorieuse identité, Madame Boodts plaidera sa cause en reconnaissance devant le tribunal de Hambourg. Dans l'Aurore cette

Sur les bords du lac de Côme une vieille dame affirme :

"JE SUIS LA SEULE SURVIVANTE DU MASSACRE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE RUSSE ET CELUI QUI M'A SAUVÉE EST AUJOURD'HUI MARÉCHAL D'URSS"

(De notre envoyé spécial Aldo TRIPPINI)

« C'EST pour démasquer la fausse Anastasia que je me suis fait connaître, après quarante-deux ans de silence », m'a affirmé une vieille dame aux cheveux blancs, qui, pour l'état civil, est Mme Boodts. Cette vieille dame assure elle-même qu'elle est la grande-duchesse Olga de Russie, fille aînée de Nicolas II, seule survivante de la famille impériale, massacrée en 1918.

— J'ai vu ma sœur Anastasia dans son lieu d'exil par les fenêtres romanesques, à Ekaterinbourg, dans la nuit du 16 juillet 1918, poursuit Mme Boodts.

Et elle raconte — une fois de plus — qu'au même moment elle se trouvait à la villa de la famille impériale, qui avait accompagné d'un coup de main le prince pour qu'on la crût morte, à Dimitri et l'avait ensuite enfermée dans un sac de toile, qui avait été mis dans un chariot et acheminé à Vladivostok, cependant que son cadavre était remplacé au cimetière d'une jeune femme, abattue alors qu'elle avait été surprise en train de dévaliser les cadavres de la famille impériale.

Mme Boodts détient, dit-elle, des documents qui supportent la preuve de son lien de descendance avec le tsar, et affirme qu'elle est bien la dernière des Romanoff.

CONTRE LA « FAUSSE ANASTASIA »

— Pourriez-vous maintenant me parler de votre lutte contre cette Anna Anderson, capable d'impressionner la presse, de faire condamner devant le tribunal de Hambourg pour la démasquer, poursuit la vieille dame au visage rose et fatigué, dans sa petite villa de lac de lac de Côme.

SACHEZ VOUS SERVIR DE VOTRE COMMISSAIRE DE POLICE. Tout ce que vous avez en droit de lui demander, dans le JURY-MAJESTÉ, est de vous le faire savoir.

(Communication)

vieille dame affirme : « je suis la seule survivante du massacre... »

Des rumeurs, des affabulations alimenteront les quotidiens jusque dans les années 2000. L'une d'entre elles fera l'objet d'une enquête menée par Dominique Auclère du Figaro qui la conduira jusque Violaine. Ce sera l'objet du prochain épisode de « Stanislas le berger »...

- (1) Le savard : un coteau calcaire avec une végétation rabougrie de graminées, d'épines noires, de genévriers, d'ajoncs et genêts, souvent exposé sud, servait dans le Soissonnais de parcours à moutons
- (2) La minette : Fabacée, annuelle ou bisannuelle, basse, avec une fleur jaune, peu productive mais de très bonne valeur fourragère, résistante à la sécheresse, elle était semée dans les bordures pour créer des prairies temporaires.
- (3) Raffoureur : se dit d'une personne qui nourrit les moutons en bergerie.
- (4) Journalier : salarié payé à la journée, c'était un permanent. Le journalier pouvait être également tâcheron une partie de l'année, pour le démarriage, binage et arrachage des betteraves et pour le ramassage des pommes de terre.



Ça sent le sapin pour les épicéas !

Vous avez certainement vu que les sapins majestueux autour de l'étang de Corcy ont été abattus. Rapidement, leurs aiguilles étaient passées du vert au brun avant de disparaître totalement. Et si vous regardez bien, des sapins sur notre commune sont également attaqués. Désormais le changement climatique modifie clairement nos paysages.

Après l'attaque du frêne par le chalarose (un champignon venu de l'Est de l'Europe), après le hêtre déjà diminué par les sécheresses et désormais attaqué par le chancre (un champignon aussi), les cochenilles ou les bombyx (**insectes**), ce sont les épicéas qui dépérissent avec l'arrivée des stocyles : insectes parasites dévastateurs et cruels qui creusent des galeries sous l'écorce des arbres, coupent la circulation de la sève et conduisent à une mort certaine nos plus beaux spécimens.



Trop chaud, trop sec.

Les effets conjugués des hivers trop doux et des derniers étés, exceptionnellement chauds et secs, ont entraîné une prolifération de scolytes dans les pessières (forêts d'épicéa) mais aussi dans nos jardins où nos petits sapins de Noël replantés, connaissent les mêmes ravages.

Fin avril 2019, l'ONF estimait à 50% le volume d'épicéas victimes de scolytes en France, contre un taux habituel moyen d'arbres secs ou malades de 15%.



Seule solution : l'abattage.

Aucun traitement n'existe pour enrayer l'épidémie. Afin de limiter la propagation, il faut rapidement abattre les sujets atteints, dans le but de sauvegarder les arbres sains. Outre les conséquences économiques sur la filière bois (les épicéas détruits sont impropres à la commercialisation), c'est l'impact sur nos paysages qui est le plus perceptible.

Les gestionnaires de nos forêts, implantent déjà de nouvelles essences, plus robustes et capables de résister à ces nouveaux ennemis.

Aucune espèce épargnée.

On s'inquiète aussi pour le chêne pédonculé, le marronnier, victime d'un dépérissement bactérien, et le châtaignier. Seront-ils remplacés par des variétés d'arbres venues du sud ?

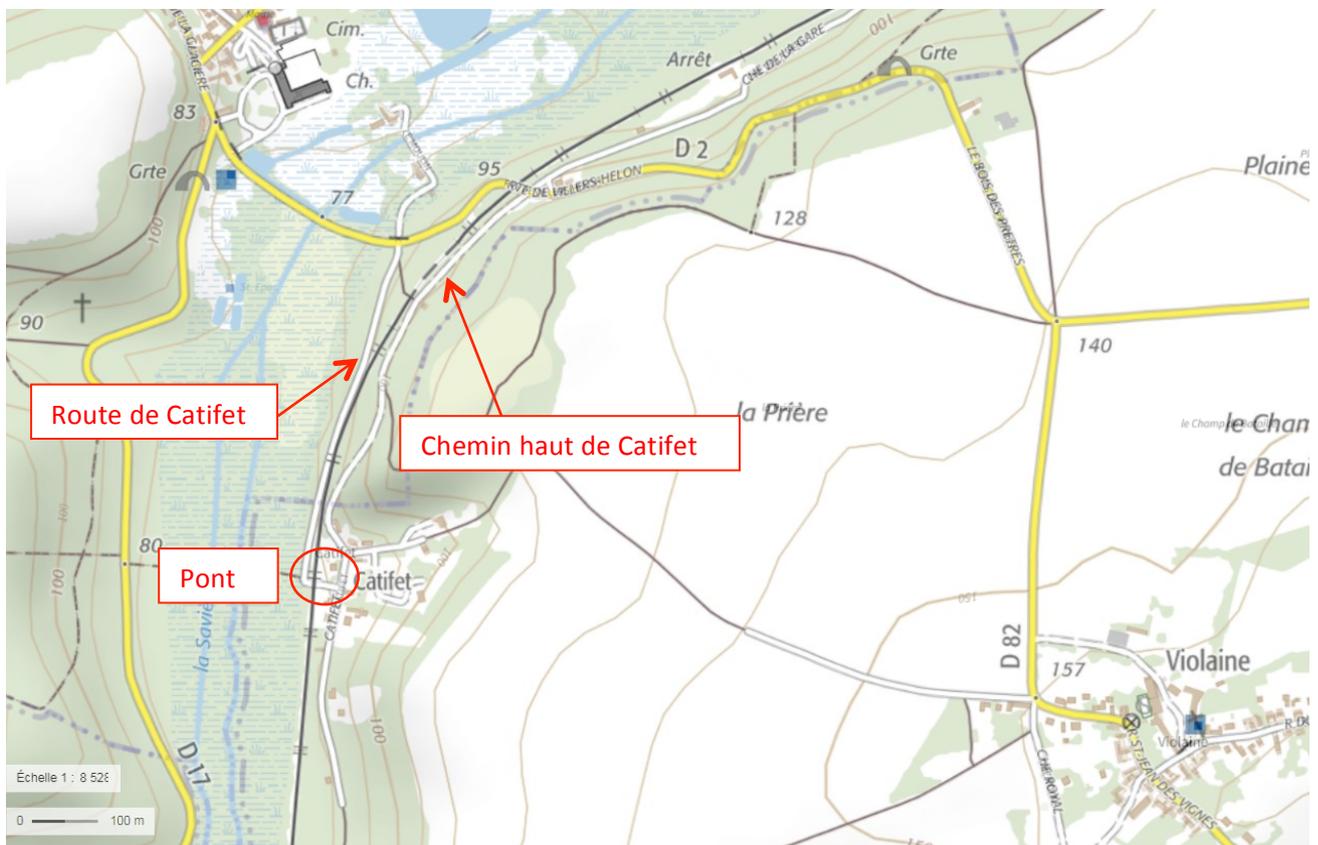
Déjà nos jardins des Hauts-de-France sont ornés de palmiers et d'oliviers : à quand l'arrivée des cigales ?...



Le Hameau de Catifet.

Ce hameau de Louâtre présente la caractéristique de n'être accessible par la route qu'en passant sur le territoire de Longpont. Cette route appartient à Longpont jusqu'avant le pont sous la voie SNCF. Il faut savoir que depuis de nombreuses années, la commune de Louâtre verse à celle de Longpont un dédommagement pour l'entretien de cette route utilisée exclusivement par les habitants de Catifet et ceux qui se rendent chez eux.

Il y a quelques années, la commune de Louâtre s'est vu obligée d'« ouvrir » le chemin haut de Catifet. Ce chemin qui ne servait qu'aux promeneurs, à la SNCF ou à ses prestataires et aux propriétaires de bois alentours a du faire l'objet de travaux pour le rendre praticable. En effet, l'augmentation de la taille des véhicules de collecte des ordures ménagères ne permettait plus que le hameau bénéficie de ce service. Ces travaux, non subventionnables, car il s'agit d'un chemin, ont toujours été faits sur les fonds propres de la commune (même si le chemin est lui-aussi en partie sur Longpont). Depuis l'ouverture de ce chemin, la vie des habitants de Catifet a été rendue plus facile : les ordures ménagères sont collectées, les véhicules de secours peuvent rentrer dans Catifet ainsi que les camions de livraison ou de déménagement. Néanmoins, ce chemin reste un chemin qui sera juste praticable et non carrossable. Il restera donc interdit à la circulation sauf pour les ordures ménagères, les secours, la SNCF et les propriétaires forestiers riverains. Pour toutes les autres utilisations, une autorisation spéciale pourra être délivrée par la commune.



Ces petites choses qui nous énervent



Peut-être est-ce le confinement mais, depuis plusieurs semaines, les actes d'incivilités se multiplient ou exacerbent encore plus les relations entre tous. Les incivilités : ce sont ces petites choses qui énervent mes voisins et tendent les relations avec les autres habitants.

Dans le désordre, rappelons :

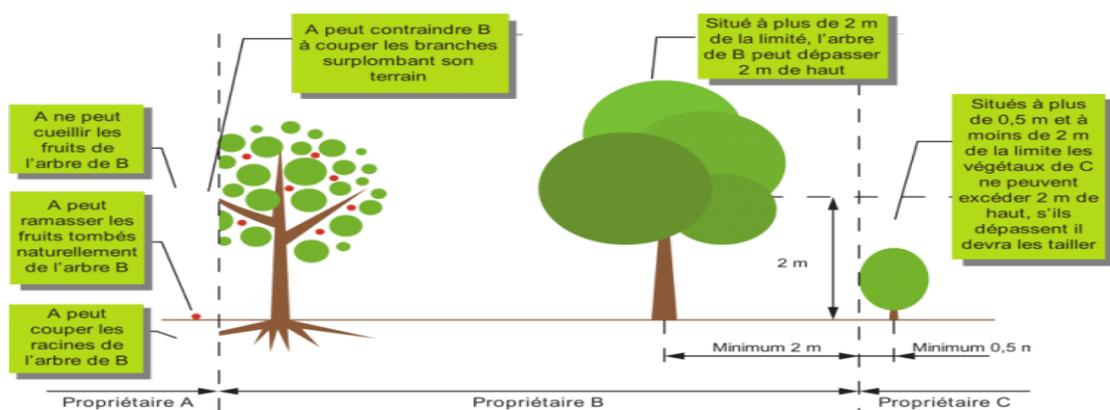
- que vous avez le droit d'avoir un vagabonder seul dans la rue. Ni le lavoirs ou les trottoirs ne sont de le laisser faire dans votre jardin



*Les Crottes
C'est dans le sac*
Marsol

chien mais qu'il n'est pas autorisé à cimetière, ni les espaces verts autour des destinés à recevoir ses crottes. Libre à vous mais respectez les lieux de promenade et de recueillement des autres. Pensez aussi que si vous vous absentez, Médor peut aboyer pendant de longues minutes, voire de longues heures, et que cela dérange vos voisins.

- que les arbres et les haies que vous avez sur votre terrain ne doivent pas dépasser ni sur le domaine public ni sur le terrain de vos voisins. Rappelons que tout arbre ou toute haie qui dépasse 2m de haut doit être implantée à plus de 2 m de la limite parcellaire. Si les branches empiètent chez votre voisin, celui-ci peut imposer une taille de haies ou un élagage. Il peut utiliser son assistance juridique pour vous y contraindre. La mairie, quant à elle, peut faire un élagage d'office à vos frais pour des branches dépassant sur le domaine public. Par contre, les fruits qui tombent d'un arbre chez votre voisin, peuvent être ramassés par lui ou il peut vous demander de les ramasser.



- que le brûlage est interdit toute l'année et en tout lieu. Aucune autorisation ne peut être donnée par qui que ce soit.

- que les activités de bricolage ou de jardinage sont règlementées si elles génèrent du bruit. En semaine, le bruit est autorisé de 8h à 12 h et de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Il est tellement plus agréable de pouvoir manger tranquillement sans subir les bruits de la tondeuse du voisin !



- que les dépôts d'ordures sont interdits et ceci quel que soit leur type : bouteilles au pied d'une poubelle devant la mairie, reste d'un animal mort dans un conteneur, déchets verts dans un coin, vieux canapé le long d'un chemin, etc.

Le Général Mangin

A Villers-cotterêts (au coin de la Poste) tout comme dans de nombreux villages des alentours, on trouve une rue Mangin. Sait-on vraiment qui a été ce Général de la première guerre mondiale, au-delà des clichés sur l'auteur de la Force noire et des raccourcis de 100 ans de mémoire collective ?

Mangin est d'abord un lorrain, à une époque où elle est allemande. Il dira, après la victoire de 1918 : « *il n'y a guère de jour, depuis que j'ai l'âge d'homme, où je n'ai pensé au recouvrement des provinces perdues* ».

C'est ensuite un brillant militaire dans l'armée coloniale (19 campagnes, 5 blessures, 32 combats), après être sorti de St Cyr comme sous-lieutenant (avec un très mauvais dossier : il y trouvait la discipline très tatillonne et l'enseignement d'un très bas niveau intellectuel) : au Soudan, de Fachoda et le long du Nil, lors de la mission Marchand avant 1900, puis en Afrique Occidentale Française et en Indochine. C'est à cette époque qu'il développe ses idées sur la qualité de ces combattants et sur le « rôle décisif que nos troupes noires peuvent jouer » lors des futures batailles en Europe. Enfin, il combat au Maroc (1912-13), sous les ordres de Lyautey, qui dira de lui : « *Mangin quand on n'est pas dans le pétrin, il n'y en a pas un comme lui pour vous y mettre ; mais quand on est dans le pétrin ; il n'y en a pas un comme lui pour vous en sortir* ».

Il est promu général le 8 août 1913. Lors de la bataille des frontières, de la Marne et de la guerre des tranchées, il provoque l'adhésion de ses hommes et se fait à nouveau remarquer par son audace militaire. Pour Franchet d'Esperey (général du 1^{er} corps d'armée auquel la 9^e brigade d'infanterie que commande Mangin est rattachée) : « *ici, dans cette soirée du 23 août 1914, Mangin, dans une action restreinte, a donné la pleine mesure et toutes les qualités qui faisaient de lui un chef de guerre exceptionnel..* ». Le 1^{er} septembre 1914, il prend le commandement de la 5^{ème} division



d'infanterie, qu'il conservera jusqu'en mai 196, à Verdun, créant un lien très particulier avec « l'Armée de 14-18 ».



Un caporal note dans son journal : « sur le bord de la route, un général nous regarde passer... c'est Mangin, le héros d'Afrique, notre nouveau général. Chacun, j'en suis sûr, le plus simple comme le plus compliqué, a senti que ce n'était pas là un chef mais le chef ! »

L'histoire n'est pas avare de changement de perspective, et il passera du statut de « boucher de Verdun » (*Mangin ? Oui, c'est un boucher, mais c'est un boucher ambulante. Les autres sont des bouchers sur place* » écrira Paul Morand dans son journal) à celui de « vainqueur de Douaumont » (« le général Mangin par son énergie a forcé le destin. Personne ne croyait un tel succès possible. Il l'a imposé. » H Bordeaux le 25 octobre 1916).



Mangin est surtout connu dans notre région pour avoir lancé, à la tête de la X^{ème} armée, l'offensive victorieuse de juillet 1918 depuis la forêt de Villers-Cotterêts.

Il décède le 12 mai 1925, occupant une place à part parmi les généraux de la grande guerre : non-conformiste, passionné et ambitieux, il est celui que l'on appellera pour les missions les plus difficiles, qu'il réussira souvent, en ayant toujours l'idée de ménager ses hommes, contrairement à l'image véhiculée depuis.

Le site internet de Louâtre est accessible !



Des informations utiles,
des photos, une page
histoire etc. :

découvrez-le vite !

Au jardin.

Claudine en contrepoint du « belliqueux » Général Mangin, nous confie un itinéraire des jardins de la paix à proximité des hauts lieux du souvenir de la Grande Guerre. (sources : Parcs et jardins de l'Aisne-bulletin de janvier 2019)

En effet, pour marquer les célébrations du Centenaire 14-18, l'association Arts et jardins - Hauts de France, encouragée par Xavier Bertrand en accord avec le ministère de la Culture, a initié 15 créations paysagères. Elles ont été réalisées par des architectes, paysagistes et plasticiens originaires des nations ayant combattu dans les Hauts de France.

- Fromelles : jardin australien
- Le Quesnoy : jardin néo-zélandais, jardin portugais et jardin belge
- Vimy : jardin canadien
- Notre Dame de Lorette : jardin français
- Neuville Saint Vaast : jardin tchèque et slovaque
- Arras : jardin écossais
- Thiépval : jardin anglais et jardin gallois
- Péronne : jardin irlandais
- Clairière de l'armistice, forêt de Compiègne : jardin franco-allemand
- Passchendaele en Belgique : jardin français.
- Craonne, sur le chemin des dames : jardin allemand, jardin italien, jardin marocain



Craonne, le jardin italien.

Remerciements à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce Journal :
Claudine et Denis Maurice, Gilles Curchod, Véronique Regaud, Andrée Vincent, Annie Vancauwenberge, Christelle Jullien-Amagbégnon, Cécile Boufflet, Philippe Lefèvre et Jean-Michel Rouyer.